


Objet		
	<b>ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE HOTEL ALAMANDA SAINT GILLES</b>	<b>COMPTE RENDU POUR LE 24/11/2017 DE 20H00 A 21H00</b>
<i>Membres du Comité Directeur convoqués</i>		
Clubs	Présidents de club	Voix
Etang Salé RC .....	Patrice MAILLOT .....	8/8
JSB Rugby .....	Théophile NARAYANIN .....	5/5
Leu RC .....	Denis PAYET .....	0/7
RC Portois .....	Jacques SOBOL .....	7/7
RC Saint Bernard .....	Alexandre THEBAUT .....	3/3
RC Saint Gilles .....	Jean Pierre CARDAO .....	8/8
RC Saint Paul .....	Jean Claude BOUCHETEIL .....	9/9
RC Saint Pierre .....	Jean Michel PIRON .....	9/9
RC Le Tampon .....	Yannick FRIBOURG .....	5/5
ST JO Ovalie .....	Raphaël GERARD .....	3/3
SC Chaudron .....	Mickael TESSEYDRE .....	7/7
XV Dionysien .....	Gilles BAUMONT .....	10/10
<b>TOTAUX .....</b>		<b>74/81</b>
<i>Invités Présents (les absents étant barrés)</i>		
<b>Les membres du Comité Directeur</b>		
<del>Éric ADELER</del> (excusé), Guy ADOLPHE, Jérôme AGENOR, <del>Michel ARMANET</del> (excusé), Daniel BLONDY, <del>Jean Claude BOUCHETEIL</del> (excusé), <del>Monique CATHALA</del> (excusée Hors Dept), François CHANE KAYE BONE, <del>Florence HOARAU</del> (excusée), Jean-Michel LABBÉ, <del>Amandine LAPAIX</del> (excusée), Bernard LE TRAON, Christian M'LANAO, Nikos MOTHE, <del>Marie-Hélène NEYRA</del> (excusée), <del>Jean Michel PIRON</del> (excusé), Frédéric RIVIERE, Christophe REYNIER, Daniel SAUGUES, Paul VERSINI,		
<b>Les institutionnels :</b>		
<del>Le Conseil Régional</del>		
<del>Le Conseil Départemental</del>		
La Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale : M. VOUILLON (excusé)		
Le Comité Régional Olympique Sportif : Mme CATHALA (excusée).		
L'ORESSSE : M André MOISSONNIER, représenté par Paul VERSINI		
<b>La commission arbitrale :</b>		
<del>Jean Christian CAUQUIL (DTA) ; Fabrice VITRY</del>		
<b>La commission partenariat :</b>		
François Henri MEYNADIER, <del>Maxime LOUET</del> (excusé)		
<b>Le personnel administratif et technique du Comité :</b>		
Anne Jessy ANGO, Vanessa LOUISE, Martien ADOLPHE, Benoît SABUCO		
<i>Diffusion</i>		
Secrétariat, Comptabilité		

**1. 20h00, Début de l'Assemblée Générale Financière, dont l'ordre du jour est le suivant :**

- Vérification des pouvoirs sous la houlette du Président de la commission des règlements.
- Affaires générale :
  - a. Approbation de l'ordre du jour
  - b. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2016
- Affaires Financières
  - a. Présentation du rapport financier par la Trésorière : Mme Marie Hélène NEYRA.
  - b. Présentation des comptes de la saison 2016/2017 par notre expert-comptable : M. Marcelino BUREL
  - c. Approbation des comptes pour la saison 2016/2017
- Questions diverses
  - a. Dissolution du Club de Sainte Marie

## 2. Vérification des pouvoirs sous la houlette du Président de la commission des règlements.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 6 des statuts de notre association, L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si elle réunit un quorum au minimum égal à la moitié (1/2) des membres actifs (les clubs) du comité détenant, au mieux les deux tiers (2/3) des voix.

Compte tenu que le Club RC Sainte Marie s'est mis en sommeil, le décompte des voix est le suivant :

- Nombre total de voix : 81
- Nombre de voix pour les clubs présents : 74

Le quorum étant atteint, l'AG peut délibérer valablement.

**Ouverture de l'assemblée Générale Ordinaire, ce jour 30 septembre 2017 à 20h10.**

## 3. Affaires générales

### a. Approbation de l'ordre du jour

**Le président fait voter l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité**

### b. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2016

**Le président fait voter sur le compte rendu qui est approuvé à l'unanimité**

## 4. Affaires Financières

### a. Présentation du rapport financier par la Trésorière : Mme Marie Hélène NEYRA.

La Trésorière étant souffrante, c'est le Président qui présente succinctement la situation financière, puisque évoquée en détail lors du Comité Directeur, en présence des membres de l'Assemblée Générale, qui précédait, et passe la parole à M. Marcelino BUREL.

### b. Présentation des comptes saison 2017/2018 Par M. M. BUREL et Approbation.

Monsieur Marcelino BUREL a procédé à la présentation des comptes, de la saison 2016-2017, aux deux assemblées réunies, et a donné toutes les explications nécessaires quant aux chiffres et à la situation, telle qu'il l'analyse.

La présentation a traité le sujet selon six axes majeurs :

- Les Ressources associatives
- Les Charges de fonctionnement
- Les Charges de personnel
- Le Résultat de l'exercice
- La Synthèse de l'activité
- Le Bilan et les Évolution structurelle

Tous les détails des chiffres et des analyses sont dans les documents suivants :

- La plaquette, des comptes, remise avec la convocation
- La Présentation, des chiffres et les analyses, qui vous sera transmise ultérieurement
- La plaquette, des comptes détaillés, qui vous sera transmise ultérieurement.

### c. Approbation des comptes, de la saison 2016-2017, par l'Assemblée Générale Financière.

En fin de présentation après quelques questions, avant de passer au vote des comptes par les membres de l'Assemblée Générale Financière, le Président demande aux Membres Élus du Comité Directeur de se prononcer sur l'approbation des comptes du Comité Territorial de Rugby de la Réunion pour la saison 2016-2017, approbation faite à l'unanimité.

Le Président passe ensuite à l'approbation des comptes du Comité Territorial de Rugby de la Réunion pour la saison 2016-2017 par l'Assemblée Générale Financière

**Les comptes, de la saison 2016-2017 du Comité territorial du Rugby de la Réunion  
sont approuvés à l'unanimité par les Membres de l'Assemblée Générale Financière.**

## 5. Questions diverses

Le Secrétaire Général informe les membres de l'Assemblée Générale de la mise en sommeil du Club de Sainte Marie référencé à la FFR sous le N° **7534X** et que la procédure de mise en sommeil pour le club de la Gendarmerie CSAGR référencé à la FFR sous le N° **4598X** est en cours et devrait prendre effet sous peu.

Le Secrétaire Général  
Bernard LE TRAON



Le Président  
Daniel BLONDY

